



Fiche de Poste

ÉQUIPE DE SOUTIEN d'un CENTRE SNU POSTE D'INFIRMIER

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Contexte de la mission :

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Il est appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge comprise entre 15 et 25 ans.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- Une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- Un séjour de cohésion de 12 jours, obligatoire, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique ;
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 30 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariats existants (service civique notamment).

L'encadrement des séjours de cohésion compte :

- une direction composée de : un chef de centre, un adjoint encadrement, un adjoint éducatif,
- une équipe de soutien : avec un intendant, **un infirmier** et un référent sport et cohésion.
- des cadres intermédiaires : capitaine de compagnie supervisant 50 à 60 volontaires,
- des cadres de proximité : tuteurs de maisonnée de 10 à 12 volontaires.

Pour le département de la Vendée, 2 centres accueilleront les séjours de cohésion du **22 juin au 03 juillet 2020**.

Commune	Etablissement	Nombre de jeunes envisagés
La Roche sur Yon	Lycée Nature	200
La Roche sur Yon	Lycée Branly et Lycée Mendès France	150

(Chiffres susceptibles d'être ajustés)

A – Responsabilités particulières :

L'infirmier(e) exerce son activité sous la responsabilité du chef de centre à qui il rend compte de son activité.

Missions :

- conseiller(e) du chef de centre en matière de santé, de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité,
- référent(e) et acteur(trice) de santé tant dans le domaine individuel que dans le domaine collectif.
- avoir connaissance de « l'esprit SNU », et un sens de la gestion des équipes,
- contribuer à l'inclusion des jeunes volontaires porteurs de handicap,
- d'effectuer ou de dispenser les actes infirmiers qui relèvent de sa compétence et de sa responsabilité,
- identifier les besoins, poser un diagnostic infirmier, mettre en œuvre les actions appropriées et les évaluer,

- développer une dynamique d'éducation à la santé et contribuer à en évaluer les actions de promotion.

L'infirmier(e) affecté(e) exerce sa mission, pour la majorité de son temps de travail, au sein du centre SNU, de fait, il/elle est logé(e) sur place par nécessité absolue de service. Son emploi du temps est établi en concertation avec le chef de centre.

L'infirmier(e) tient toujours compte du respect et de la protection de l'intimité du jeune volontaire lorsqu'il exerce son métier.

B – Expérience et formation spécifique :

L'infirmier(e) affecté dans un centre pour un séjour de cohésion, doit être titulaire du Diplôme d'État d'infirmier ou d'un diplôme équivalent.

1. Connaissances :

- * Connaissance particulière des soins d'urgence,
- * Connaissance du public adolescent
- * Maîtrise d'outils de prévention

2. Compétences:

- * Expérience reconnue dans le milieu de la santé(soit dans les armées, l'Éducation nationale ou les associations de jeunesse),
- * capacités d'adaptation à l'environnement des jeunes volontaires SNU.
- * Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement.

Le candidat peut être amené à suivre en présence continue une formation de cinq jours, qui se déroulera du 14 au 18 avril 2020 à Saumur.

C – Conditions particulières d'exercice

Vacations en contrat d'engagement éducatif sur la base de 100 € net par jour sur environ 17 jours comprenant les journées de formation, de réunions, de retour d'expérience (retex) et de séjour. Séjour de cohésion en internat.

Documents à adresser à : ddcs-snu@vendee.gouv.fr.

Date limite de réception des candidatures : 18 mars 2020.

Date d'entretien prévu le mercredi 25 mars 2020.